

Les Travaux Personnels Encadrés sont propices à la validation du Brevet Informatique et Internet lycée

Expérience au lycée du Haut Val de Sèvre à Saint Maixent l'Ecole

En 2007/2008 nous avons la chance d'être deux ATICE (enseignants avec décharge ou heures pour l'animation TICE) dans l'encadrement des Travaux Personnels Encadrés pour les classes de 1er S. (65 élèves)

Cette configuration nous a permis en plus de l'encadrement classique des TPE d'avoir un regard sur la pratique des TICE des élèves dans l'activité TPE et extra scolaire (Les élèves avaient le temps de nous montrer leur savoir faire spécifique au TICE)

Nous avons préparé des grilles par classe regroupant l'ensemble des compétences du B2I. Il ne nous restait qu'à cocher sur la grille les compétences observées et rajouter quelques annotations sur les activités extra-scolaires entrant dans le cadre des TICE .

Un temps de 10 à 15 min d'échanges par élèves a été nécessaire pour un premier bilan des compétences acquises en classe et à l'extérieur. Nous présumons la bonne foi de l'élève si la description était précise, et dans le doute, une démonstration sur poste informatique rapide était demandée ainsi que quelques questions précises sur les compétences non vérifiables sur machine. Le bilan a été étalé sur les 5 dernières semaines des TPE.

Cette configuration nous a permis d'**apporter des informations**, des **connaissances** de manière **individualisée** en fonction des besoins, de rappeler l'importance de la demande de validation et aussi de **valider** un bon nombre de compétences qui ont complété celles déjà validées par d'autres collègues.

Au début les premiers élèves étaient surpris par l'échange et ensuite les autres s'étaient préparés.

Les TPE sont propices à la validation du B2i, mais cela nécessite de passer un peu de temps. Il serait donc bon de proposer une personne de plus dans l'encadrement habituel des TPE pour dégager du temps à l'ensemble de l'équipe pour le B2i.(Chaque enseignant pouvant interviewer un petit groupe d'élèves).

En attendant que plusieurs collègues acceptent cette activité, même si le B2i ne doit pas reposer sur les animateurs TICE, leur participation peut être envisageable dans l'encadrement des TPE pour les 5 dernières séances afin de donner une dynamique et surtout une existence, une importance, au B2i.

Les ATICE et/ou les documentalistes pourraient participer à la première séance de TPE afin de rappeler quelques consignes pour les TICE si les collègues le souhaitent.(recherche documentaire, rédaction, constitution d'un dossier, enchaînement logique des éléments d'une pré-ao pour appuyer leurs exposés, droit d'auteur.....)

Les ATICE du Lycée du Haut Val de Sèvre

Antony BARILLOT
Jacques POUDRET